





PLV:00143154 page:1

Délégation départementale de la Charente-Maritime

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale Service Santé Environnement

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : A.I. NORD-SAINTONGE					
Prélèvement	00143154	Commune	MEURSAC		
Unité de gestion	0200 - A.I. NORD-SAINTONGE	Prélevé le	mardi 02 avril 2024 à 08h25		
Installation	UDI 000253 - R. DE MONTPELLIER-RETAUD	par	E. GAUTRON		
Point de surveillance	0000000414 CENTRE BOURG	Motif	Contrôle sanitaire		
Localisation exacte	ROBINET ÉVIER ATELIER GARAGE ROD	Type d'eau	Eau distribuée désinfectée		

Mesures de terrain		Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'air	9,2	°C			
Température de l'eau	13,	2 °C		25	
рН	7,1	unité pH		de 6,5 à 9	
Chlore libre	0,6	0 mg(Cl2)/L			
Chlore total	0,6	0 mg(Cl2)/L			

Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17)

Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00143103 Référence laboratoire : 24032902883201

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	'			
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Turbidité néphélométrique	<0,2 NFU		2	
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET			
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,3 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	735 μS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L		0,1	
Nitrates (en NO3)	3,4 mg/L	50		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N°: 00143154)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

La Rochelle, le 9 avril 2024 Le Directeur de la délégation départementale

Laurent FLAMENT